

Etude relative à la formulation du programme d'actions détaillé de développement de la filière lait en zone UEMOA

Annexe 2 : Rapport Burkina Faso

Christian CORNIAUX



Avertissement

Ce rapport constitue l'annexe 2 du rapport provisoire de l'étude relative à l'élaboration d'un plan de développement détaillé de la filière lait en zone UEMOA. Cette étude a été réalisée par le Centre coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) à la demande du Département de la Sécurité Alimentaire, de l'Agriculture, des Mines et de l'Environnement (DSAME) de la Commission de l'UEMOA. Cette version finale est soumise pour commentaires.

Les résultats de ce travail sont basés sur une revue bibliographique ainsi que sur des visites de terrain conduites auprès des autorités publiques et des acteurs de la filière. Les visites ont eu lieu lors d'une mission circulaire qui s'est déroulée entre le 10 novembre et le 10 décembre 2012 dans les 8 pays de l'Union.

La présente annexe 2 du rapport, qui constitue le rapport-pays « Burkina Faso », a été rédigée par Christian Corniaux. L'auteur adresse ses sincères remerciements à toutes les personnes qui l'ont aidé et ont facilité cette mission, en particulier :

- Au Ministère des Ressources Animales (MRA) : MM. Désiré SOME (Ouagadougou), Dasmané TRAORE (Ouagadougou), Issa SAWADOGO, Issaka ZOROME (Houndé)
- A COPROLAIT : M. Joseph KABORE, Mme Fatima TAROUM
- Pour les OP : M. Al Ayalett OUEDRAOGO (Table Filière Lait), P. Maurice Oudet (Union des mini-laiteries du Burkina Faso)
- Dans les laiteries : Frère Jean-Marie (Monastère Koubri), Mme Barry (Laiterie de Houndé), Innocent NIKIEMA (Laiterie du Gourma), Pendo Maïga (Nungu Kossam)
- Chez les éleveurs : Emmanuel (éleveur à Koubri), et les éleveurs de la zone de Bobo
- Au Cirad : Michel PARTIOT, Marie-Hélène DABAT.

Les idées et opinions exprimées dans le présent rapport sont celles de l'auteur, et n'engagent pas ni le CIRAD ni la Commission de l'UEMOA.

Photo de couverture : Tricycle de la Laiterie Kossam de l'Ouest (Bobo Dioulasso) / Equipements de la laiterie de Fada N'Gourma (Fada), clichés C. Corniaux



Département Environnement et Sociétés
UMR SELMET

Systèmes d'élevage méditerranéens et tropicaux
CIRAD, Campus de Baillarguet

34 398 Montpellier Cedex 05, France

Tel : (33) 4 67 59 38 63 - E-mail : dir-selmet@cirad.fr

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	5
ETAT DU SECTEUR LAITIER	6
1. PLACE DANS LE PIB AGRICOLE NATIONAL	6
2. TYPOLOGIE DES SYSTEMES DE PRODUCTION	6
3. DESCRIPTION DES DIFFERENTES SOUS-FILIERES	7
4. MODE DE CONSOMMATION ET IMPORTANCE DU LAIT DANS LES REGIMES ALIMENTAIRES	9
5. SYNTHESE	11
STATISTIQUES NATIONALES SUR LA FILIERE LAITIERE	12
1. DONNEES REGIONALES SUR L'ELEVAGE AU BURKINA FASO	12
2. PRODUCTION, COLLECTE ET TRANSFORMATION DE LAIT	13
3. IMPORTATIONS DE PRODUITS LAITIERS	14
4. CONSOMMATION DE PRODUITS LAITIERS	15
5. PRIX A LA CONSOMMATION ET A LA PRODUCTION	16
6. EN RESUME : LE MARCHE DU LAIT AU BURKINA FASO	16
1. LE LAIT DANS LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT GLOBAL	17
2. PROJETS EN COURS	18
3. LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES	21
4. LES DISPOSITIONS RECENTES EN MATIERE D'IMPORTATION DE PRODUITS LAITIERS	23
CONCLUSION	24
PERSONNES RENCONTREES	25
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	25
ANNEXES	27

SIGLES ET ACRONYMES

AVSF	Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières
BID	Banque Islamique de Développement
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CILSS	Comité inter-Etats de Lutte contre la Sècheresse au Sahel
CIRAD	Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
ICD	Ingénieurs Conseils Développement
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Professionnelle
REPOL	Réseau Politiques Laitières
UEMOA	Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest
VSFB	Vétérinaires Sans Frontières Belgique

Introduction

Ce rapport **Burkina Faso** constitue l'un des huit documents nationaux servant de base à « l'Etude relative à la formulation du programme d'actions détaillé de développement de la **filière lait en zone UEMOA** » (Duteurtre et Corniaux, 2013). Financée par l'UEMOA, cette étude s'articule autour de deux principales activités :

- Le diagnostic des filières laitières dans la zone UEMOA ;
- La programmation des actions et des investissements.

Ce présent travail s'intègre dans la première activité. A l'échelle du Burkina Faso, l'objectif est d'actualiser les données et les informations relatives :

- aux statistiques sur l'élevage et sur les filières laitières (production, importations, consommation) ;
- aux projets et aux investissements en cours ;
- aux politiques publiques à l'œuvre.

En cohérence avec la méthodologie générale adoptée, l'auteur **privilégie une entrée par le marché**. Le lecteur pourra ainsi lire cette étude en complément du récent et conséquent rapport du BERD (2010a et 2010b) sur la faisabilité du programme national du développement de la filière lait local au Burkina Faso, qui adopte plutôt une entrée par la production.

Etat du secteur laitier

1. Place dans le PIB agricole national

L'économie du Burkina Faso repose sur le secteur agricole. Il représente 35 à 40 % du PIB, dont 12 à 15 % pour l'élevage (BERD, 2010). Les ménages ruraux en tirent une part importante de leurs revenus (viande et lait), de leur autoconsommation (lait, œufs, volailles, petits ruminants) et de leur épargne (animaux sur pieds). A l'échelle nationale, l'élevage représente aussi le second poste d'exportation derrière le coton, avec 26 % des exportations en valeur. Ces exportations sont constituées notamment de bovins convoyés vers les marchés côtiers d'Abidjan, Accra, Lomé, Cotonou et Lagos. En revanche, le marché laitier est déficitaire. 40 millions de litres (Eq lait) seraient aujourd'hui importés chaque année au Burkina Faso, notamment sous forme de lait en poudre, pour une valeur de l'ordre de 6 à 10 milliards de Fcfa (cf *infra*).

2. Typologie des systèmes de production

Les systèmes de production en Afrique de l'Ouest sont largement décrits dans la littérature. Duteurtre (2007) en propose une synthèse pertinente. Pour le Burkina, nous nous appuyons sur le récent rapport du BERD (2010), notamment pour évaluer leur importance relative, et sur le dossier bibliographique complet réalisé pour le REPOL par Hamadou et Sanon (2005).

- Le système extensif : l'élevage laitier traditionnel rural

D'après le BERD (2010), *l'élevage extensif est le plus dominant des systèmes d'élevage burkinabè en termes d'effectifs d'animaux concernés et de ménages le pratiquant. Les résultats de l'ENECII (MRA, 2004) indiquent que 86,5% des bovins, 86,2% des ovins et 89,7% des caprins sont élevés dans ce système extensif.*

Dans ce système, la production laitière est atomisée et saisonnière. Elle est d'abord destinée aux veaux dans un contexte d'élevage allaitant dominant (surtout en zone pastorale). La part traite est destinée à l'autoconsommation à 80 % selon Hamadou (2005). La part commercialisée est limitée mais tend à augmenter quand le système pastoral se sédentarise (système laitier pastoral sédentarisé).

- Le système semi-intensif : l'élevage laitier péri-urbain traditionnel

D'après le BERD (2010), *cet élevage est pratiqué essentiellement dans les zones périphériques des petites villes et des grands centres urbains. Il a une orientation commerciale plus marquée que le système extensif, et joue un rôle plus important dans l'approvisionnement en lait des citadins. On trouve parmi ces éleveurs essentiellement des familles d'agro-éleveurs ou d'agro-pasteurs, mais aussi quelques « nouveaux éleveurs » d'origine urbaine (commerçants, bouchers, fonctionnaires, retraités, travailleurs salariés du privés). Le système semi-intensif comprend l'embouche (bovine et de petits ruminants) et les élevages laitiers. Il concerne 12,1%, 11,7% et 8,2% respectivement des bovins, ovins et caprins (MRA, 2004).*

Ce système repose sur la proximité d'un débouché commercial régulier qui permet l'intensification progressive des pratiques, essentiellement en zone agropastorale (disponibilités en fourrages et en eau), mais aussi dans certains cas en zone pastorale.

- Le système intensif : Le système laitier péri-urbain moderne

D'après le BERD (2010), le système d'élevage intensif est le produit de l'évolution du précédent système. Il concerne essentiellement la production laitière dans les zones périurbaines de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. Selon le MRA (2006), il se caractérise par un haut niveau d'investissements en infrastructures d'élevage, une utilisation plus importante d'intrants alimentaires et vétérinaires, une conduite raisonnée de l'alimentation, une politique efficace de production, une collecte et conservation des fourrages, ainsi que par un travail organisé d'amélioration génétique des troupeaux présents.

Ce système concernerait moins de 200 producteurs en 2012, soit une fraction très faible des éleveurs et des effectifs. En revanche, il est essentiel à considérer dans le cadre d'une modernisation et de la mise en place d'une collecte industrielle (cf *infra*).

3. Description des différentes sous-filières

- Les acteurs de la filière « lait local »

Les laiteries sont les acteurs clés de la filière de commercialisation du lait local. Elles font le lien entre production et consommation en s'adaptant aux atouts et aux contraintes de l'une et de l'autre. Comme au Sénégal et au Mali, les petites unités de transformation du lait se sont rapidement développées au Burkina Faso depuis les 25 dernières années. Quasiment inexistantes dans les années 1980, elles sont aujourd'hui environ au nombre de 200, réparties sur tout le territoire (tableau 1, carte 1). Elles produisent surtout du yaourt et du lait pasteurisé. La plupart collectent quelques dizaines de litres par jour. Certaines utilisent du lait en poudre, notamment pour fabriquer les yaourts et pour pallier le déficit de collecte en saison sèche chaude.

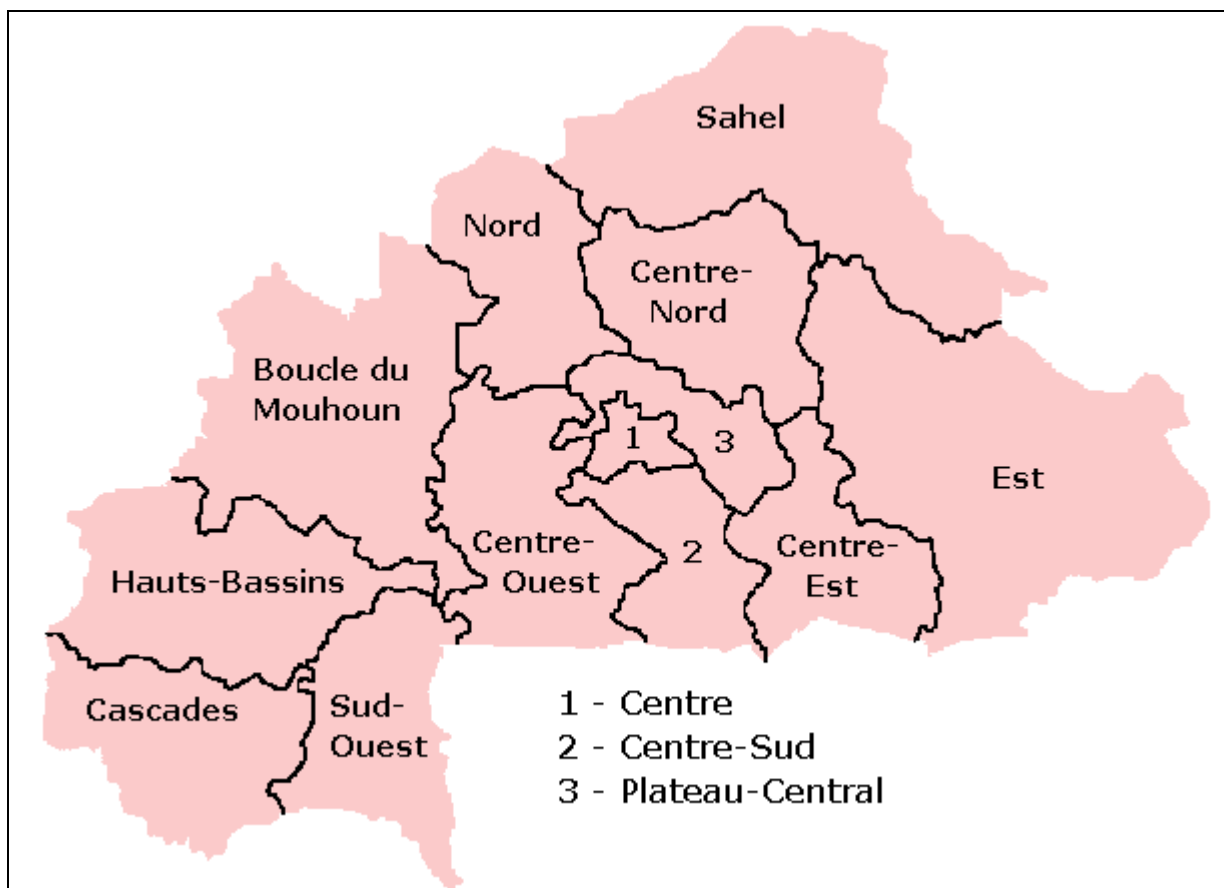
Tableau 1 : Evolution du nombre d'unités de transformation de lait au Burkina Faso

	2007	2008	2009	2010	2011
Boucle du Nouhoum	10	9	9	21	20
Cascades	5	3	12	9	5
Centre	7	33	30	37	43
Centre-Est	6	5	7	7	7
Centre-Nord	8	10	8	17	11
Centre-Ouest	11	8	6	8	17
Centre-Sud	6	5	3	3	3
Est	5	5	6	7	8
Hauts Bassins	26	25	21	23	31
Nord	1		6	4	12
Plateau Central	1	3		2	3
Sahel	12	18	23	28	22
Sud-Ouest	4	6	6	8	19
Total	102	130	137	174	209

Source : DGPSE (2012)

En réalité, ce nombre en constante hausse masque de nombreuses disparitions et un développement de ces unités toujours fragile. Parmi les petites laiteries industrielles étatiques mises en place dans les années 1990, la plupart ont depuis cessé leurs activités. C'est le cas notamment des laiteries de Faso Kossam à Bobo Dioulasso et de la laiterie de Cissé à Ouagadougou. Aujourd'hui, la Laiterie de Fada N'Gourma est la seule laiterie

gouvernementale encore en activité. Elle transforme quelques centaines de litres par jour grâce à une collecte régulière auprès des élevages de la zone.



Carte 1 : Les 13 régions du Burkina Faso (source : Google Images)

- Les acteurs de la filière d'importation

En 2012, il n'y a pas d'industries au Burkina reconditionnant ou transformant le lait en poudre contrairement au Sénégal, au Mali, au Togo ou à la Côte d'Ivoire. Ceci dénote une certaine frilosité des investisseurs face à un marché du lait sans doute encore trop petit à leurs yeux et/ou ne donnant pas de garanties sur les réexportations (comme dans les pays portuaires). Ce sont donc essentiellement des commerçants qui gèrent l'importation et la distribution du lait en poudre, du lait UHT et du lait concentré.

- Les produits laitiers

En zone rurale, les principaux produits sont le lait cru et le lait caillé. On note bien sûr une présence de plus en plus importante du lait en poudre dans les régimes alimentaires des ruraux, à la faveur du développement du commerce local des produits alimentaires industriels.

En zone urbaine, on note une plus grande diversité des produits laitiers : lait cru, lait pasteurisé, yaourts, fromages, crème, beurre.

Sur le marché, on trouve également deux produits plus traditionnels : le *gaspal* (ou *déguè*) et le savon peul. Le *gaspal* est un mélange de petit mil et de lait caillé ou de yaourt. Il existe en réalité deux sortes de *gaspal* : le frais, prêt à la consommation, et le sec (Hamadou, 2005). Le savon est issu de la transformation de l'huile de beurre à laquelle on mélange soit de la potasse soit des cendres de mil ou de sorgho (Hamadou, 2005).

Au Burkina Faso, le prix d'achat du lait aux producteurs est relativement élevé, sauf en zone pastorale. Il est de l'ordre de 300 à 350 Fcfa/l chez l'éleveur (200 à 275 Fcfa en zone pastorale). Il est de l'ordre de 350 à 400 Fcfa à la laiterie. Enfin, il est proposé entre 500 et 700 Fcfa le litre sur les marchés urbains. Les prix à la consommation sont eux ainsi relativement élevés en comparaison du faible pouvoir d'achat de la majorité des Burkinabés (tab 2). Ceci conduit à penser qu'en 2012 les produits laitiers sont globalement circonscrits à des **marchés de niche** et, en corolaire, à des **niveaux de consommation relativement faibles** (cf *infra*).

Tableau 2 : Prix à la consommation des produits laitiers

	Prix consommateur (Fcfa)	en Fcfa/kg Eq Lait
Produits locaux		
Lait cru (hivernage, zone rurale (1l))	250 à 275	250 à 275
Lait pasteurisé (zone rurale) (1 l)	550	550
Lait pasteurisé (en ville) (1 l)	600 à 700	600 à 700
Yaourt sucré	900	900
Produits importés		
Lait UHT Lactel	1100 à 1200	1100 à 1200
Lait en poudre Laicran (boite 400g)	1875	620
Lait en poudre France Lait (boite 900g)	5400	790
Lait en poudre Jolait (sachet 1 kg)	2850	370
Yaourt sucré Adams (50 cl)	550	550
Beurre Président (plaquette 200 g)	1350	-

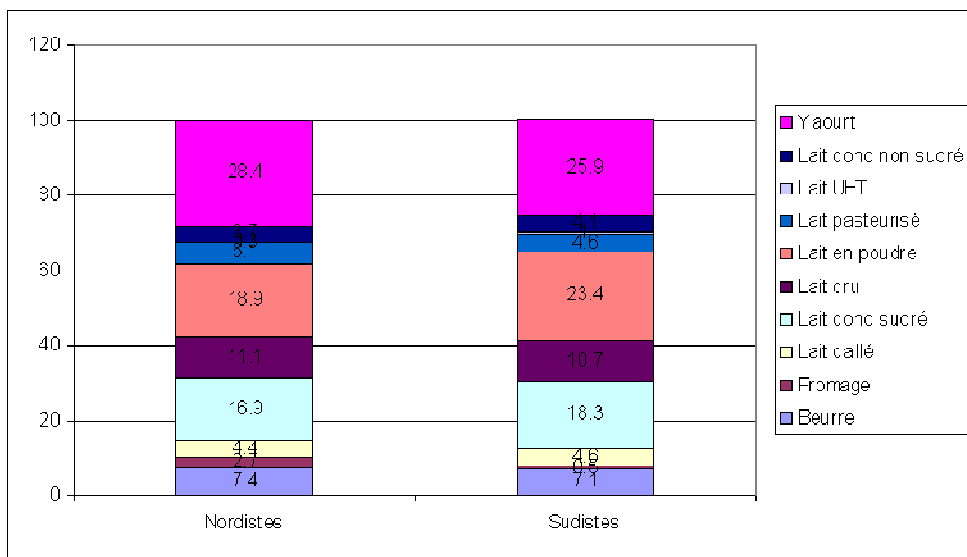
Source : nos relevés (novembre 2012)

4. Mode de consommation et importance du lait dans les régimes alimentaires

Nous disposons de peu d'études sur la consommation des produits laitiers au Burkina Faso, parfois anciennes (MDCRA, 1996) ou non spécifiques au Burkina (Metzger, 1995) et généralement centrées sur le milieu urbain. Corniaux et al. (2007) estiment la consommation à environ 30 l/an/hbt à Bobo Dioulasso avec une part des produits locaux comprise entre 8 et 12 % du total. Les travaux de Hamadou et al. (2006) réalisés également à Bobo Dioulasso nous donnent par ailleurs des indications utiles sur l'actuelle consommation des produits laitiers en milieu urbain. Hamadou (2006) note que 92 % des Bobolais consomment des produits laitiers. Elle se répartit comme suit : 27 % de yaourt, 21 % de lait en poudre (Eq lait), 21 % de lait concentré (dont 14 sucré), 7 % de beurre¹, 5 % de lait pasteurisé, 4 % lait caillé, 1 % de fromage et 0.5 % de lait UHT. L'origine ethnique ne joue pas significativement (fig 1). La part du lait concentré semble diminuer (cf *infra*).

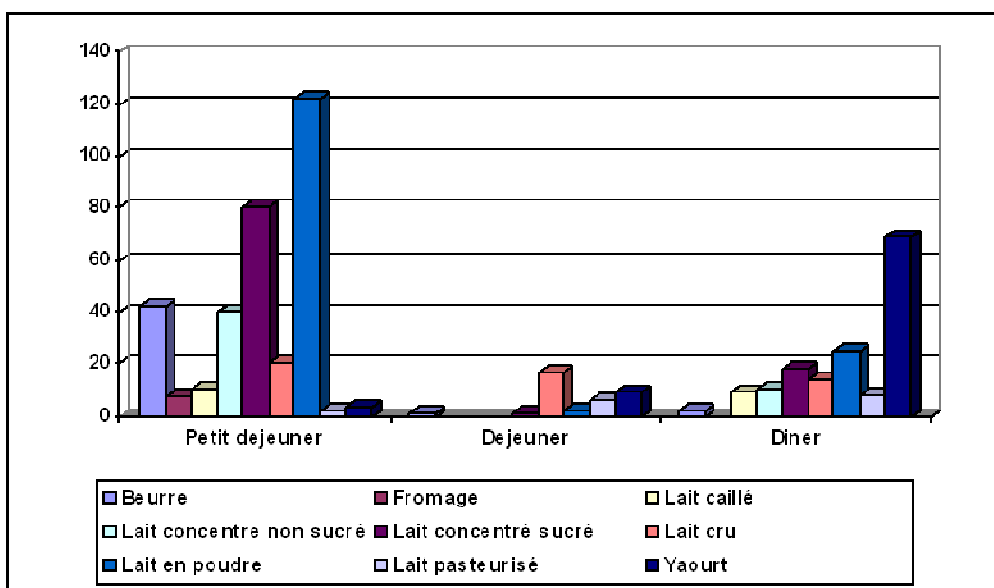
¹ Pas de certitude qu'il n'y a pas confusion avec la margarine.

Figure 1 : Produits laitiers consommés à Bobo-Dioulasso selon l'origine des consommateurs (d'après S. Hamadou, 2006)



Les produits laitiers sont consommés au petit déjeuner, avec notamment le lait ou le concentré, et au dîner avec le yaourt (fig 2). Le matin, on trouvera le lait ou le concentré.

Figure 2 : Produits laitiers consommés selon le type de repas à Bobo-Dioulasso (d'après S. Hamadou, 2006)



5. Synthèse

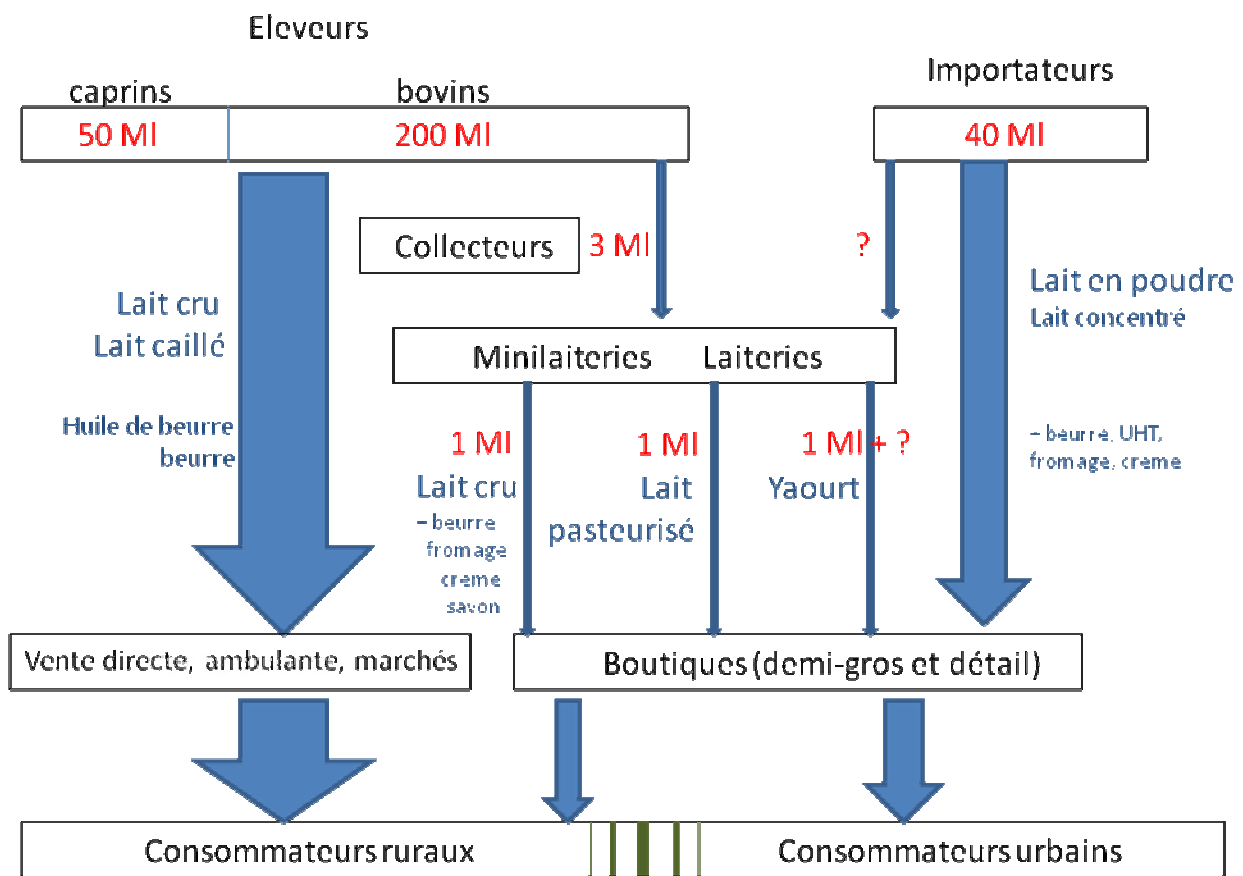


Figure 3 : Schéma des filières laitières au Burkina Faso (année 2012)

La filière laitière locale au Burkina Faso emprunte des **circuits courts** et se résume bien souvent à une vente directe du producteur au consommateur rural. Un circuit plus formel, basé sur la collecte des laiteries se développe rapidement. Il ne concerne néanmoins qu'un créneau relativement étroit et une valorisation limitée des produits transformés. Ces laiteries sont localisées autour des villes ou des petits centres urbains où elles écoulent localement leur production. Enfin, une filière basée sur le lait en poudre importé se structure sans toutefois engendrer l'enthousiasme des investisseurs qui n'ont pas encore mis en place un outil industriel.

Les volumes consommés sont de l'ordre de 300 millions de litres par an, dont 15 % de produits importés. A l'échelle nationale, avec une population de l'ordre de 15 à 17 millions d'habitants, ces données reflètent une **consommation moyenne d'environ 20 l/an/hbt**. Pour un pays sahélien, cette consommation est relativement faible puisqu'elle est de l'ordre de 50 à 60 l/an/hbt au Sénégal, au Mali ou au Niger. Si les urbains consomment en majorité des produits importés (90 %²), leur niveau de consommation moyen semble être équivalent à celui des ruraux, c'est-à-dire environ 20 l/an/hbt.

² Sur la base de nos estimations : une consommation urbaine de 40 millions de litres importés et de 3 millions de litres collectés. On a vu qu'elle était sans doute supérieure, quoique modeste, en dehors de la capitale comme à Bobo Dioulasso (Corniaux, 2007).

Statistiques nationales sur la filière laitière

1. Données régionales sur l'élevage au Burkina Faso

- Effectifs animaux producteurs de lait (bovins, ovins, caprins, camelins)

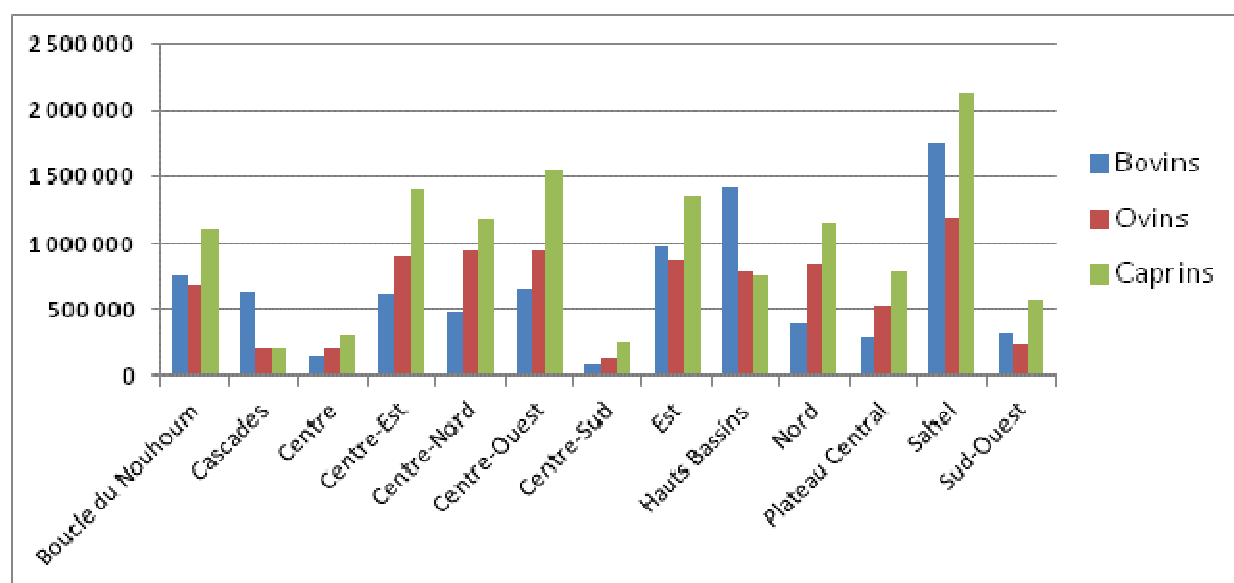
A l'instar des pays voisins, les effectifs sont tous en hausse au Burkina depuis le milieu des années 1980 et davantage encore ces 10 dernières années (tab 3). L'essentiel du troupeau est néanmoins issu d'un cheptel allaitant et multi-espèce, généralement transhumant. Il n'est pas tourné en priorité vers la production laitière. D'ailleurs au Burkina Faso, les petits ruminants sont peu traités.

Tableau 3 : Evolution du cheptel producteur de lait au Burkina Faso

	2007	2008	2009	2010	2011
Bovins	7 914 160	8 072 420	8 233 845	8 398 499	8 566 448
Ovins	7 543 792	7 770 083	8 003 164	8 243 238	8 490 513
Caprins	11 295 160	11 633 992	11 982 987	12 342 454	12 712 705
Camelins	16 016	16 331	16 653	16 982	17 317

Source : DGPSE (2012)

Figure 4 : Effectifs par région au Burkina Faso en 2011



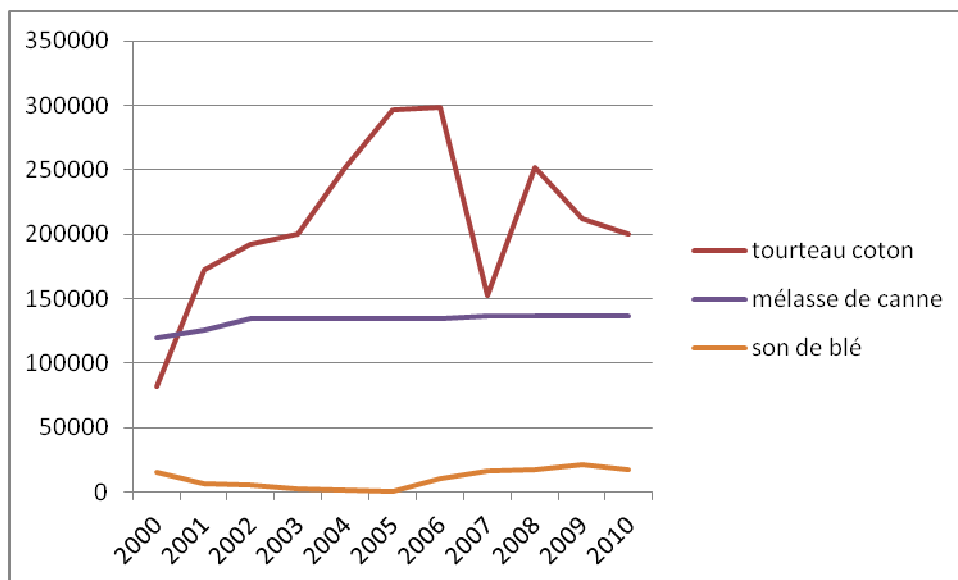
Source : DGPSE (2012)

En dehors des régions du Centre, du Centre Sud, du Sud-Ouest et des Cascades (carte 1), le bétail est relativement bien distribué sur tout le territoire burkinabé. Le Sahel, zone pastorale par excellence, est toutefois la mieux dotée (fig 4).

- statistiques nationales sur les aliments bétail (production, importations, prix, ...)

La figure 5 présente l'évolution de la production des trois principaux sous-produits agro-industriels (SPAI) au Burkina Faso. Ce sont les matières premières susceptibles d'entrer dans la formulation d'usines d'aliments du bétail. Les sous-produits artisanaux, issus notamment des céréales (mil, sorgho, maïs, riz), sont nombreux et représentent des quantités importantes. Mais il n'existe pas (ou peu) de systèmes de collecte de ces sons. En outre, les agro-pasteurs les gardent pour nourrir leurs animaux.

Figure 5 : Evolution de la production de sous-produits agro-industriels au Burkina Faso



D'après FAOSTAT (2012) avec des rendements en sous-produits de 80 % pour le tourteau à partir de la graine de coton, de 30 % pour le son de blé à partir du blé importé et de 30 % pour la mélasse à partir de la canne récoltée.

L'intérêt de ces trois matières premières pour l'alimentation animale n'est pas le même. Ainsi la mélasse produite à la sucrerie de Banfora est presque exclusivement transformée en éthanol et est très peu utilisée pour nourrir les bovins. D'ailleurs, elle entre dans des pourcentages relativement limités dans les rations des vaches laitières. Les sons de blé, produits par les Grands Moulins du Burkina à Ouagadougou sont nutritionnellement plus intéressants. Mais le niveau de production est faible, de l'ordre de 20 000 t/an. Le blé est aussi un produit importé. Le sous-produit le plus utilisé est le tourteau de coton (produit notamment à la SNCitec à Bobo-Dioulasso). Il est riche en protéines et est donc parfaitement adapté à la production laitière. Il est aussi produit en grandes quantités, même si il est loin d'être exclusivement destiné aux vaches laitières.

2. Production, collecte et transformation de lait

Il est possible d'estimer la production laitière traitée à partir des effectifs animaux. Pour les bovins, les hypothèses de calcul sont les suivantes : 20 à 25 % de vaches laitières en production dans le troupeau, 100 à 110 l/lait trait par lactation. Avec 8,5 millions de têtes, on estime donc la production traitée à environ 200 millions de litres de lait de vache. Ce chiffre est cohérent avec les statistiques proposées par Faostat (fig 6). Au lait de vache, il faut ajouter environ 50 millions de litres de lait de chèvre. Le potentiel de lait à collecter est donc de 250 millions de litres (fig 3). Mais ce potentiel est loin d'être atteint. En 2011, la DGPSE estime que **seulement 3,2 millions de litres sont collectés sur le circuit formel des laiteries (tab 4), soit moins de 2 % du lait de vache**. Le reste est autoconsommé ou vendu en direct sur les marchés ruraux.

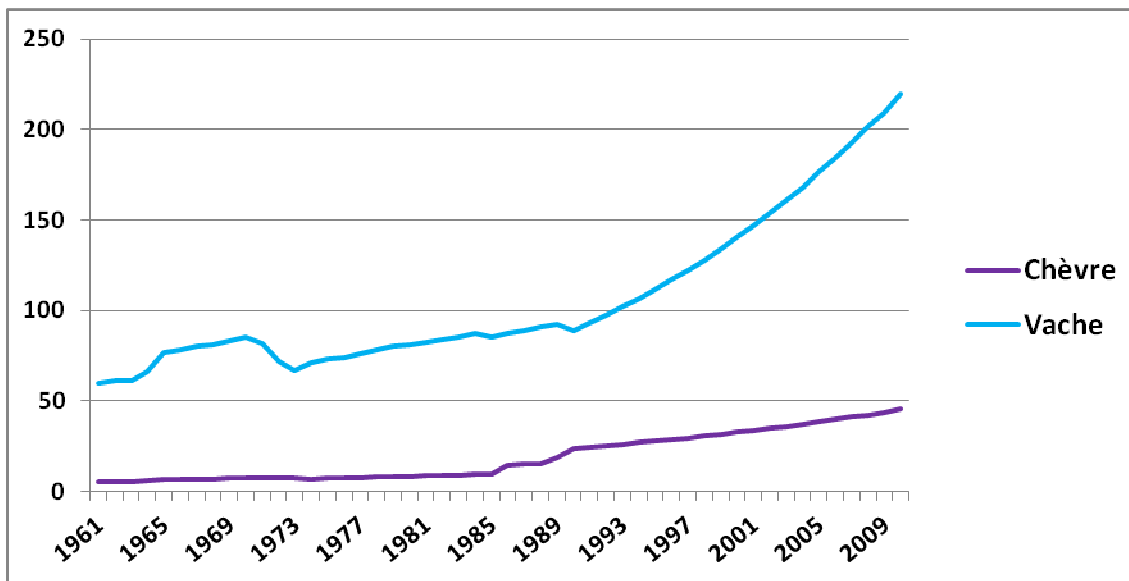


Figure 6 : Evolution de la production laitière au Burkina Faso selon les espèces (en millions litres/an) (source : FAOSTAT, 2012)

Tableau 4 : Evolution de la quantité collectée et transformée de lait au Burkina Faso (en l/an)

	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre laiteries (1)	102	130	137	174	201
Lait collecté	1 052 639	1 498 457	1 779 363	3 565 460	3 194 279
Lait pasteurisé	331 948	720 094	823 860	1 381 207	1 075 456
Lait caillé	303 616	357 517	557 643	1 013 355	780 703

Source : DGPSE (2012) ; (1) par laiterie, on entend des unités collectant et transformant au moins en partie du lait local.

Même modeste par rapport au potentiel, la hausse de la production s'accompagne néanmoins d'une hausse incontestable de la collecte et de la transformation, surtout depuis les années 2000. De 2007 à 2011, le nombre de laiteries a été multiplié par 2 alors que la collecte a été multipliée par 3 (tab 4). Cela dénote une certaine intensification de la collecte. En revanche, la transformation est limitée : 1/3 du lait est vendu en lait cru, 1/3 en lait pasteurisé et 1/3 en yaourt (tab 4). Si ces produits correspondent à la demande des consommateurs, la **valorisation est donc minimale**. La transformation en produits élaborés (yaourts aromatisés, fromages) est quasiment anecdotique. Ce créneau est l'apanage de l'importation.

3. Importations de produits laitiers

Depuis une vingtaine d'années, les importations oscillent autour d'une **quarantaine de millions de litres** (Eq lait) (fig 7). Aujourd'hui, le **lait en poudre représente 90 % du lait importé** (fig 8). La part du lait concentré (sucré ou non) est en diminution, en deçà des 10 %. Le Burkina Faso est dans une situation intermédiaire entre les pays sahéliens comme le Sénégal, le Niger et le Mali où la consommation de lait concentré est en net recul depuis les années 2000 et les pays côtiers comme la Côte d'Ivoire, le Bénin et le Togo où le lait concentré est encore largement consommé au petit déjeuner (notamment des urbains) (fig 8). Les importations de yaourts

sont quasiment nulles. Ils peuvent néanmoins être fabriqués à partir de lait en poudre importé. Enfin, la part du lait UHT est négligeable et ne correspond pas aux habitudes alimentaires des Burkinabés (fig 1).

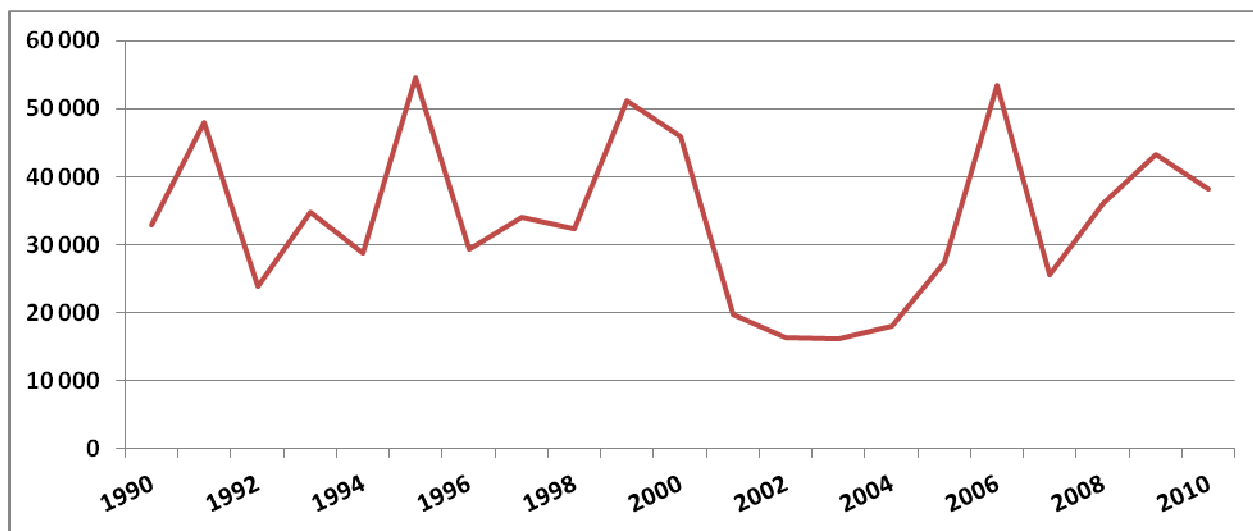


Figure 7 : Evolution des importations de produits laitiers au Burkina Faso (en milliers de litres Eq Lait / an) (source : FAOSTAT, 2012)



Figure 8 : Part des produits laitiers importés dans les 8 pays de l’UEMOA

4. Consommation de produits laitiers

La consommation de lait au Burkina est relativement faible, de l’ordre de 15 à 20 l/an/hbt (fig 9), bien loin des recommandations des organisations internationales qui préconisent 90 l/an/hbt. Cette consommation est

également en stagnation depuis une cinquantaine d'années. On note toutefois un léger frémissement depuis le début des années 2000.

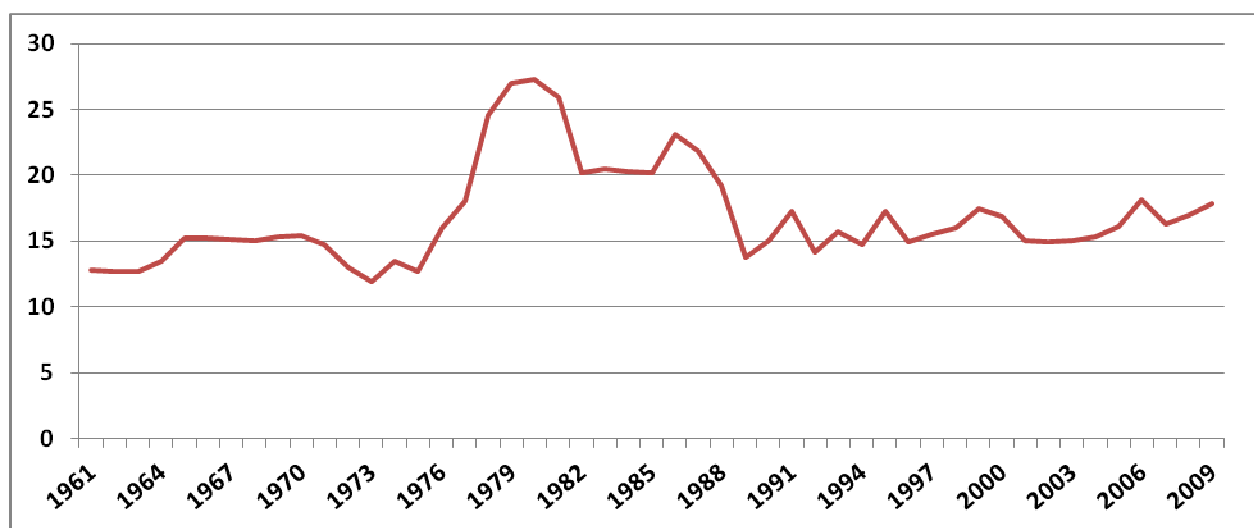


Figure 9 : Evolution de la consommation apparente de produits laitiers au Burkina Faso (en l Eq Lait / an / hbt) (source : FAOSTAT, 2012)

5. Prix à la consommation et à la production

Nous avons déjà noté (tab 2) un prix relativement élevé des produits laitiers au Burkina Faso, qu'ils soient produits localement ou importés. Les produits les plus abordables sont le lait cru en zone rurale et le lait en poudre en vrac en ville avec des prix inférieurs à 400 Fcfa le litre.

6. En résumé : le marché du lait au Burkina Faso

Le potentiel laitier du Burkina Faso est conséquent (250 millions de litres / an) et est en hausse constante depuis une vingtaine d'années. Mais ce potentiel est capté de façon très modeste par les structures formelles des laiteries (moins de 5 %). Dès lors, c'est le lait en poudre qui occupe les réseaux de distribution urbains à hauteur d'une quarantaine de millions de litres par an. Pourtant, contrairement aux pays voisins, ces importations semblent d'une part stagner et d'autre part restent dans un segment de marché relativement étroit (de l'ordre de 15 à 20 % de la consommation totale en produits laitiers).

Cette situation est sans doute en lien avec une consommation relativement faible (de l'ordre de 20 l/an/hbt). Deux hypothèses non exclusives sont possibles : soit les prix à la consommation sont trop élevés et non compatibles avec le faible pouvoir d'achat des Burkinabés, soit les habitudes alimentaires des Burkinabés ne sont pas favorables à une consommation plus importante de produits laitiers. Dans le premier cas, il faut s'interroger sur l'avenir d'une filière lait en poudre « bon marché » qui pourrait capter un marché de masse. On entrerait alors dans le schéma de pays tels que le Sénégal ou le Mali. On doit aussi s'interroger sur la possibilité de mettre en place une industrie laitière locale performante qui serait capable de collecter du lait en masse. Mais dans ce cas, le prix d'achat du lait devrait être revu à la baisse pour être compétitif avec le lait en poudre.

Politiques, projets et stratégie de développement du secteur laitier

1. Le lait dans la politique de développement global

Comme dans la plupart des pays voisins, l'élevage n'est pas l'activité qui reçoit le plus d'investissements gouvernementaux, en dépit de son importance économique et sociale. Néanmoins, l'élevage n'est pas oublié et bénéficie depuis plusieurs décennies de grands programmes de développement (NPE, PAPISE, ...). Aujourd'hui, la politique laitière est principalement inscrite dans le Programme national de développement de la filière lait local au Burkina Faso (cf *infra*). Ces programmes s'inscrivent le plus souvent dans une optique modernisante, aussi bien sur la viande (projet d'abattoir frigorifique, embouche à l'auge) que sur le lait (industrie laitière, insémination artificielle).

La politique laitière du Burkina se fonde dans le constat relevé dans le Programme national de développement de la filière lait local (BERD, 2010) :

« Le Burkina Faso dispose d'un important potentiel laitier (plus de 8 millions de bovins, plus de 7 millions d'ovins et plus de 11 millions de caprins) ; toutefois, le pays continue de déboursier chaque année plus de 6 milliards de FCFA pour l'importation de lait et de produits laitiers. (...)

Les tendances actuelles montrent que la demande en lait et produits laitiers est en croissance et les différentes initiatives prises par le gouvernement et ses partenaires ont permis d'amorcer un développement de la filière (structuration des acteurs, amorce d'amélioration de la production et de la transformation). Toutefois des insuffisances limitent la contribution de cette filière stratégique à l'économie, à savoir :

- *la faible productivité des élevages laitiers ;*
- *le faible niveau de professionnalisation des acteurs ;*
- *le faible ancrage de la culture laitière dans les habitudes alimentaires de la majeure partie des ménages ;*
- *l'atomisation des exploitations ;*
- *un tissu de transformation en majorité artisanal issu de l'informel. »*

Sur la base de ces constats, les programmes de l'Etat visent d'abord les domaines de l'alimentation, de la santé animale et de la génétique. Ils allouent aussi des moyens en faveur de l'organisation professionnelle, de l'accès au crédit et au foncier et des moyens en appui au développement des laiteries. L'idée générale est de diminuer le coût de l'importation des produits laitiers en s'appuyant sur un potentiel local important mais mal valorisé. Le lait en poudre est considéré comme un produit concurrentiel du lait local et, surtout, comme un produit bénéficiant d'un soutien « *déloyal* » lui permettant d'être plus compétitif. L'idée que le lait en poudre empêche le développement de la filière locale est souvent évoquée.

Pour développer la place de la filière locale, la stratégie gouvernementale s'appuie essentiellement sur le développement de la production. Plus récemment, des ressources sont allouées à la collecte et à la transformation. Notons que l'Etat dirige ou a dirigé des laiteries (Faso Kosam à Bobo Dioulasso, Laiterie de Fada N'Gourma, Laiterie de Cissé à Ouaga), qu'elle a le souhait d'investir dans la Soprolait (cf *infra*) et a la

volonté affichée de céder progressivement ses parts dans les entreprises d'état au secteur privé (coopératives, investisseurs privés).

Pourtant, dans le même temps, la taxation du lait en poudre demeure à des niveaux très faibles. Le TEC de l'UEMOA maintient ce principal produit laitier d'importation à une taxe de 5 %. Les autres taxes du ressort du gouvernement burkinabé sont également relativement modiques (encadré 1).

Encadré 1 : d'après Hamadou et Sanon (2005)

D'après le régime douanier et tarifaire adopté en 1993, les produits importés sont classés en 3 catégories tandis que le système d'imposition prévoit 5 types de taxes dont le calcul s'effectue sur les valeurs Coût Assurance Fret (CAF) frontières (MDCRA, 1995 : 60).

La première catégorie de produits regroupe les produits de première nécessité pour lesquels le taux cumulé de droits, taxes et prélèvements est de 11% sur la valeur CFA frontière avec 5% de DD, 0% de DFI, 4% de STAT, 1% de TSI et 0% de TVA. Les produits laitiers tombant dans cette catégorie sont le lait et crème de lait non concentré non sucré de nomenclature 04-01 et, le lait et crème de lait concentré ou sucré, lait en poudre, lait et crème de lait concentré sucré ou non de nomenclature 04-02.

La seconde catégorie regroupe les produits intermédiaires, les matières premières importées par les unités industrielles. La TVA est de 15% et le taux cumulé des taxes et prélèvement de 35,65%. Il n'y a pas de produits laitiers dans cette catégorie même si beaucoup de lait en poudre de 25 kg est utilisé comme matière première pour la fabrication de yaourt.

La troisième catégorie regroupe tous les autres produits. La TVA est de 15% et le taux cumulé des taxes de 56,5% (5% de DD, 26% de DFI, 4% de STAT, 1% de PCS, 1% de TSI). Les produits laitiers de nomenclature 04-02 à 04-06 tombant dans cette catégorie sont le babeurre, le yaourt, le beurre et autres matières grasses du lait et les fromages.

Il est significatif de mentionner d'une part, que les dons faits par les ONG ou les Organisations Internationales (OI), sont déclarés « Rien A Payer » (RAP) et à ce titre, ils ne paient pas de taxes, droits et prélèvement. Toutefois, ils sont enregistrés et pour chaque lot, une demande d'exonération est exigée. D'autre part, qu'à la différence de la crème de lait, une TVA de 15% est appliquée sur le yaourt local.

Dans le cas des taxes, il s'agit du droit de douane (DD), du droit fiscal d'importation (DFI), de la taxe statistique (STAT), du prélèvement communautaire de solidarité (PCS), de la taxe spéciale d'intervention (TSI) et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Dans le cas de la TVA, elle se calcule sur la valeur CAF + DD + DFI.

Enfin, de l'analyse des lois et réglementations sanitaires relatives à la production laitière et aux importations des produits laitiers, il faut retenir qu'elles sont de portée trop générale ce qui leur confère des difficultés d'application. On notera notamment l'absence d'arrêtés ou de circulaires d'application et l'absence de textes spécifiques au lait et aux produits laitiers.

2. Projets en cours

- Programme national de développement de la filière lait local au Burkina Faso

Ce programme constitue le principal levier de l'Etat burkinabé pour les années à venir. Il comprend six composantes (BERD, 2010) :

1. Amélioration de la productivité des élevages laitiers : il est prévu (i) la création et la mise en valeur de zones d'intensification de la production laitière (ii) la sécurisation alimentaire des noyaux laitiers (iii) l'amélioration de la situation sanitaire des noyaux laitiers et (iv) l'amélioration du potentiel génétique des noyaux laitiers.

2. Amélioration de la qualité du lait local: il est prévu de (i) promouvoir la qualité du lait local par l'amélioration de l'hygiène depuis la traite afin d'assurer la livraison d'un lait apte à la transformation et de qualité acceptable par les laiteries et (ii) de développer des produits par innovation dans le conditionnement pour toucher le maximum de consommateurs acquis et formulation de produits nouveaux pour conquérir de nouveaux marchés.

3. Amélioration de la mise en marché du lait local : Les actions contribueront à (i) améliorer la collecte du lait local, (ii) renforcer et structurer le tissu de transformation du lait local et (iii) renforcer le réseau de distribution et promouvoir la consommation du lait et des produits laitiers locaux

4. Renforcement des capacités : Pour assurer une participation efficiente de ces acteurs dans la conduite du programme, ceux-ci devront être sensibilisés, informés et formés afin de mieux s'organiser pour prendre en charge le pilotage de la filière. Les actions consisteront à (i) créer autour des centres de collecte des organisations de base de producteurs laitiers, (ii) aider à l'organisation d'une association professionnelle et (iii) créer une organisation faitière capable de piloter la filière

5. Réduction des impacts environnementaux : en vue de réduire les impacts négatifs sur l'environnement, il est prévu (i) d'installer à titre expérimental une unité de digestion anaérobie pour la fabrication et l'utilisation du gaz méthane comme source d'énergie (ii) de mettre en place un système de recyclage des déchets des laiteries et (iii) d'organiser des sessions de formations sur les impacts environnementaux au profit des acteurs.

6. Gestion du programme : il sera mis en place une unité de coordination et des structures en accord avec les textes en vigueur pour la gestion du programme sur l'ensemble du pays.

Chacune de ces composantes se déclinent en plusieurs gros investissements et actions de développement. On peut citer la construction de laiteries et de points de collecte (cf *infra*), la fauche de fourrage, les cultures fourragères, le renforcement du réseau de distribution de l'aliment bétail, l'amélioration du potentiel génétique, la mise en place d'une interprofession. Ce programme de 90 milliards de Fcfa (tab 5), prévu sur sept années (2010 à 2016), cible deux grands bassins laitiers : le bassin laitier de Ouagadougou et le bassin laitier de Bobo Dioulasso. Plus accessoirement, il inclut une petite fromagerie à Dori dans le nord du pays. Il est proposé que le financement du programme soit assuré par l'Etat à hauteur de 5%, les partenaires au développement pour 93%, et que 2% des coûts soient couverts par la contribution des bénéficiaires en nature ou en espèces. Fin 2012, seule la composante « Ouagadougou » a bouclé son financement avec l'appui de la BID.

Tableau 5 : Coût prévisionnel des composantes du Programme national de développement de la filière lait local au Burkina Faso (BERD, 2010)

Composantes	Coûts en KFcfa %
Amélioration de la productivité des élevages laitiers	37 519 625
Amélioration de la qualité du lait local	2 005 600
Amélioration de la mise en marché du lait local	30 810 000
Renforcement des capacités des acteurs	9 422 500
Réduction des impacts environnementaux	420 500
Gestion du programme	1 247 400
Total	81 425 625
Imprévus (10%)	8 142 563
Grand Total	89 568 188

- SOPROLAIT

La SOPROLAIT est la Société de Production de Produits Laitiers. Cette société aura en charge la laiterie industrielle prévue dans le bassin laitier de Ouagadougou, inscrite dans le cadre du Programme national de développement de la filière lait local au Burkina Faso (cf *supra*).

En 2006, le gouvernement burkinabé en collaboration avec la coopérative COPROLAIT (cf *infra*) a pris l'initiative de la mise en place de la SOPROLAIT. Ce projet est couplé à l'édification d'une usine de fabrication d'aliments du bétail, la SOFAB (Société de Fabrique d'Aliments pour Bétail). Le site de Koubri, à une trentaine de km au sud de Ouagadougou, a été retenu en raison de la densité des fermes laitières présentes³. En novembre 2012, les travaux de la route d'accès et l'usine d'aliments étaient largement avancés.

Les travaux de lancement de la laiterie sont prévus début 2013, quand la ratification par le chef de l'Etat sera effective (**décembre 2012 ?** – acceptée en conseil des Ministres le 19 septembre 2012). Le projet global est évalué à 14,7 milliards de Fcfa qui se répartissent comme suit (Copro lait, 2012) :

- 5,2 milliards Fcfa pour le développement de la production laitière dans la périphérie de Ouagadougou (Unité de multiplication de bovins, installation de vétérinaires privés, renforcement des capacités des éleveurs, modernisation des fermes) ;
- 8,1 milliards Fcfa pour la transformation laitière dont notamment 0.9 pour la construction de la laiterie, 3.3 pour son équipement et 1.8 pour la construction et l'équipement de 20 à 30 centres de collecte autour de Bamako (sites à choisir en fonction de la densité des fournisseurs) ;
- 1,4 milliards Fcfa pour les autres coûts (Unité de gestion, imprévus, ...).

Le financement sera pris en charge par la BID (31.9 % en crédit, 47.9 % en subvention) et par le gouvernement burkinabé (20.2 %).

³ Qui ont généralement bénéficié de la présence de la laiterie du Monastère St Benoit de Koubri aussi bien pour la génétique laitière que pour la vente de lait.

SOPROLAIT est une société à majorité étatique, au moins dans un premier temps. Sur le capital social de 100 millions Fcfa, l'Etat possède 51 % des parts, le reste étant détenu par les promoteurs privés de la SOPROLAIT.

La capacité de production de la laiterie sera de 30 000 l/j. Sa gamme de produits sera relativement large (yaourts, crème, beurre) mais son produit phare pourrait être le lait UHT. Un système de collecte sera établi dans un rayon de 35 à 50 km autour de Ouagadougou. Il s'appuiera sur 20 à 30 centres de collecte qui devraient être approvisionnés au minimum par les membres de Coprolait.

- PAPSA

Le PAPSA est le Projet d'Amélioration de la Productivité et de la Sécurité Alimentaire. L'ambition de ce projet, financé à hauteur de 20 milliards Fcfa par la Banque Mondiale sur 5 ans (2009-2013), dépasse largement la filière laitière. Son volet laitier concerne le financement de petites infrastructures de collecte équipés, afin d'appuyer le développement des laiteries déjà en place dans tout le pays.

La suite du PAPSA devrait être reprise dans le cadre du PNSR (Programme National du Secteur Rural) prévu sur 5 ans (2013-2018) et financé par les partenaires au développement. Les actions concerneraient la poursuite de l'appui aux centres de collecte et aux laiteries, l'amélioration de l'hygiène et de la qualité des produits locaux et leur normalisation.

Notons enfin l'appui de plusieurs coopérations bilatérales et d'ONG (internationales ou nationales) qui interviennent sur des financements relativement courts et de façon ponctuelle (appui aux mini-laiteries notamment).

3. Les organisations professionnelles

Il existe de très nombreuses organisations professionnelles impliquées dans l'élevage au Burkina Faso. Elles concernent notamment l'amont de la filière et donc les éleveurs. Les OP d'éleveurs, présentes sur tout le territoire burkinabé, peuvent être affiliées à une faîtière : la Fédération des Eleveurs du Burkina. Dans le secteur laitier, on peut retenir trois organisations majeures : la COPROLAIT, la Table Filière Lait et l'Union des mini-laiteries du Burkina Faso.

- COPROLAIT

La Coopérative des Producteurs de Lait a été créée en octobre 2003 par un groupe de 20 fermiers privés (et intensifiés) de la zone périurbaine de Ouagadougou. Son objectif initial est le développement de la filière du lait local en ayant des actions au niveau de sa production, de sa collecte et de sa valorisation commerciale.

Elle est aujourd'hui le partenaire incontournable et actif du « Programme national de développement de la filière lait local au Burkina Faso » (cf *supra*) pour son volet bassin laitier de Ouagadougou. Les membres de la COPROLAIT auront à fournir de façon privilégiée la SOPROLAIT. Ils pourront aussi bénéficier de l'aliment « vaches laitières » produit par la SOFAB. La COPROLAIT aura d'ailleurs ses bureaux adossés au site des 2 usines à Koubri.

Sur le principe, les membres de la COPROLAIT seront incités à vendre tout leur lait à la SOPROLAIT et la SOPROLAIT devrait être incitée à acheter tout le lait des membres de la COPROLAIT. Néanmoins le facteur prix d'achat au producteur pourrait être décisif. Il est annoncé autour de 350-400 Fcfa le litre pour les membres de la coopérative.

Fin 2012, la COPROLAIT devrait compter 500 membres⁴. Le droit d'adhésion est de 250 000 Fcfa et la cotisation annuelle s'élève à 75 000 Fcfa.

- Table Filière Lait

Les Tables Filière Lait ont été mises en place en 2001 à Bobo-Dioulasso et à Ouagadougou par le Projet d'Appui aux Filières bio-alimentaires (PAF) financé par la coopération canadienne. Elles ont été fusionnées en 2006. Ce projet visait essentiellement le renforcement des capacités des acteurs. La Table Filière Lait se veut avant tout un outil de concertation entre les acteurs. Ses membres sont par conséquent des producteurs mais aussi des transformateurs et des commerçants. Les usagers de la poudre de lait sont également invités à y participer.

La Table Filière Lait s'organise en plusieurs « clubs » thématiques selon les besoins formulés par leurs membres. On peut citer actuellement celui de l'encadrement technique de l'insémination artificielle. Un travail est aussi mené autour de la normalisation et de la traçabilité des produits laitiers, avec en toile de fonds, une volonté affirmée de professionnaliser le secteur. Cela passe par de la formation, de l'information et de l'ouverture sur l'ensemble des acteurs de la filière (y compris ceux qui travaillent avec du lait en poudre).

La Table Filière Lait de Ouagadougou, la plus active, compte 40 membres en novembre 2012, notamment des représentants des laiteries. Tous sont membres de la COPROLAIT.

- Union des mini-laiteries du Burkina-Faso

L'Union Nationale des Mini laiteries a été créée initialement en 2007. Son objectif venait en réaction à l'appui de l'Etat jugé partial. Il s'agit de « *défendre les intérêts des mini laiteries face aux programmes d'Etat qui s'orientent uniquement vers les élevages modernes et les transformateurs de lait en poudre* » (AVSF et al.,2011). Un représentant de laiterie tenait ce discours (AVSF, 2011) : « *Nous ne pouvons pas accepter que notre gouvernement valide en l'état un programme qui envisage sans trembler d'arracher aux femmes ce qui les fait vivre, elles et leur famille : le prix de la vente du lait. L'Union est là, et sera toujours là pour défendre les laiteries artisanales et les petits éleveurs* ».

La posture est donc celle d'une opposition ou d'un rapport de pouvoir face à la SOPROLAIT⁵, à la COPROLAIT et à la Table Filière Lait qui ne s'intéresseraient qu'aux éleveurs ou transformateurs de plus de 200 l/j. La cible est revendiquée comme étant celle des petits producteurs (notamment Peuls) et des petites laiteries, majoritaires en nombre.

Pourtant l'Union propose des objectifs similaires :

- défendre les intérêts matériels et moraux de ses membres ;
- encourager et travailler à la professionnalisation de la filière lait local au Burkina Faso ;
- promouvoir le développement de la production et de la transformation du lait local au Burkina Faso ;

⁴ Ils étaient 350 mi-novembre 2012. Le nombre d'adhésions a augmenté sensiblement depuis la perspective de la mise en place de la SOPROLAIT.

⁵ Selon l'Union, les laiteries artisanales seraient menacées par la SOPROLAIT qui pourrait transformer les petites laiteries en collecteurs de lait.

- lutter contre la concurrence déloyale du lait en poudre ;
- faciliter l'accès des membres aux financements et aux intrants zootechniques et vétérinaires ;
- proposer des services à ses membres ;
- favoriser la concertation et la coopération entre ses membres et d'autres organisations faîtières, nationales et internationales.

L'opposition au lait en poudre est également affirmée et fédératrice : *« ne peuvent être membres de l'Union que les mini laiteries utilisant uniquement du lait local et créées ou approvisionnées par les petits producteurs laitiers du Burkina ».*

Le discours (ou le plaidoyer) de l'Union est porté par la publication d'une lettre d'information disponible sur le site <http://burkinalait.org> et www.abcburkina.net. Elle est un moyen fort efficace de communication. L'article de M. Oudet sur « La révolution blanche aura-t-elle lieu ? » fait référence.

4. Les dispositions récentes en matière d'importation de produits laitiers

Depuis le choc de la hausse des prix mondiaux des produits agricoles en 2008, qui a touché notamment le prix du lait en poudre, la politique commerciale du Burkina a peu évolué. En revanche, il a contribué à l'élaboration du Programme national de développement de la filière lait local au Burkina Faso (cf *supra*).

Conclusion

L'essor des minilaiteries au Burkina est incontestable. D'une présence embryonnaire au milieu des années 1990, on en dénombre environ 250 en 2012. Cet essor marque d'une part le regain d'intérêt pour la collecte du lait local au Burkina Faso mais aussi pour la consommation du lait en poudre. Nombreuses sont en effet ces petites unités à travailler avec ce lait importé. Si on peut le qualifier de succès, le modèle des minilaiteries garde donc une portée relativement limitée en termes de volumes collectés. Au fond, ce constat marque le dilemme pour les décideurs : pour nourrir la population burkinabée en forte croissance, faut-il appuyer la collecte locale ou continuer à permettre l'entrée de la poudre faiblement taxée ? La réponse de l'Etat burkinabé est dans le récent et ambitieux « Programme national de développement de la filière lait local au Burkina Faso » : un appui financier conséquent va être accordé à la collecte du lait local. Pourtant, cette option risque de poser de nouvelles questions. Ne risque-t-elle pas de négliger les zones rurales (lutte contre la pauvreté) au profit des zones périurbaines sur un modèle de fermes laitières intensifiées ? En second lieu, cette option ne conduira-t-elle pas à importer des aliments pour le bétail, en contradiction avec un discours visant la limitation de l'importation de lait en poudre ?

Personnes rencontrées

Voir remerciements

Références bibliographiques

AVSF, VSFB, AOPP, ICD, 2011. Filière Lait Local en Afrique de l'Ouest, rôle des OPR, des petits et moyens éleveurs dans la pleine expression de son potentiel. Actes de l'atelier tenu à Bamako du 15 au 17 septembre 2010. 70 p.

AGECO, 2006, Analyse de la problématique de la poudre de lait au Burkina Faso et son effet sur le développement de la filière lait. Rapport de mission, juin 2006. Sainte Foy, Québec, Ageco, 64 p.

BERD, 2010. Programme de développement de la filière lait au Burkina Faso. Etude de faisabilité. Rapport définitif, MRA, Ouagadougou, juin 2010. 82 p.

BERD, 2010. Programme de développement de la filière lait au Burkina Faso. Etude de diagnostic. Rapport provisoire, MRA, Ouagadougou, mai 2010. 102 p. et annexes.

CORNIAUX C., BONFOH B., DIALLO A., POCCARD R., VIAS G., 2007 : Les réseaux de collecte et de distribution du lait dans les villes soudano-sahéliennes. Revue Elev. Méd. Vét. Pays trop. 60 (1-4). 21-28.

CORNIAUX C., DUTEURTRE G., DIEYE P.N., POCCARD-CHAPUIS R., 2005, Les minilaiteries comme modèle d'organisation des filières laitières en Afrique de l'Ouest : succès et limites. Revue Elev. Méd. vét. trop., 58 : 237-243.

DIARRA A, 2009. Echanges internationaux et développement du secteur laitier sénégalais. Thèse Doct. Economie Université Paris-Sud 11. Montpellier, France, Cirad, 306 p.

DIEYE P.N., BROUTIN C., DUTEURTRE G., DIA D., 2009, Produits laitiers : importations, industries urbaines et dynamiques artisanales locales. In : Duteurtre G., Faye M.D., Dieye P.N., Coord., L'Agriculture sénégalaise à l'épreuve du marché. Paris, France, Karthala, p. 305-328.

DUTEURTRE G., 2007, Commerce et développement de l'élevage laitier en Afrique de l'Ouest : une synthèse. Revue Elev. Méd. vét. trop., 60 (1-4) : 209-223.

DUTEURTRE G., CORNIAUX C., BOUTONNET J.P., 2003, Baisse de la consommation des produits laitiers en Afrique sub-saharienne : mythe ou réalité ? Renc. Rech. Ruminants, 2003, 10 : 323-326.

ISRA, 2009, Mon lait, je l'aime local : produits et savoir-faire laitiers en Afrique de l'Ouest. Livret de l'exposition itinérante 2009. Dakar, Sénégal, Isra-Bame, 26 p.

HAMADOU S., TOU Z., TOE P., 2008. Le lait, produit de diversification en zone périurbaine de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso). Cahiers Agricultures vol 17, n°5 : 473-478.

HAMADOU S., SANON Y., 2005. Synthèse bibliographique sur les filières laitières au Burkina Faso. Série Document de travail, Repol. 50 p. et annexes. www.repol.sn

MDCRA, 1996. Etude des marchés du lait et des produits laitiers de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. Rapport définitif. PSAE, 7ème FED. Ouagadougou: Compagnie Jules Van Lanker s.a., 92 p.

MERLE M., 2011. Analyse des systèmes bovins au Burkina Faso. Mémoire de fin d'études ENSAIA, Nancy. 51 p.

METZGER R., CENTRES J.M., THOMAS L., LAMBERT J.C., 1995, L'approvisionnement des villes africaines en lait et produits laitiers. Etudes FAO, Production et santé animales, n°124. GRET-FAO, Rome, Italie. 105 p.

MRA, 2012. Statistiques du sous-secteur de l'élevage – Annuaire 2011. MRA /DGPSE, Ouagadougou, mars 2012. 155 p.

OCDE, 2008. Elevage et marché régional au Sahel et en Afrique de l'Ouest – Potentialités et défis. Ed CSAO/OCDE. 162 p.

OUDET M. . La révolution blanche aura-t-elle lieu ? www.abcburkina.net.

SANON Y. 2003. Politiques publiques et développement de l'élevage au Burkina Faso : Politique de sédentarisation et évolution de l'organisation sociale et productive des fulbè burkinabè. Thèse de doctorat ès sciences humaines et sociales. Paris : Université de Paris 10, Nanterre, 378 p.

ANNEXES

Annexe A – Programme des rencontres

Voir rapport de synthèse UEMOA

Annexe B – Produits avec lexique des noms locaux et technologie

D'après Hamadou et Seyni (2005 : 17-18)

Le **déguè** est composé de plusieurs ingrédients dont les principaux constituant sont le petit mil et le lait caillé ou le yaourt. Il existe en réalité deux sortes de **dégué** : le frais ou prêt à la consommation.

Techniques de fabrication du dégué frais

Enlever le son du petit mil, bien laver en triant les cailloux

Faire des petits grumeaux avec la farine de petit mil, les passer au gros tamis

Les cuire dans un couscoussier

Les retirer dans unealebasse ou un grand plat, uniformiser les grumeaux, ajouter du beurre, un peu de sel, du sucre et laisser refroidir

Ajouter les grumeaux dans du lait caillé ou du yaourt

Ajouter des glaçons ou conserver dans le réfrigérateur.

Techniques de fabrication du dégué sec

Griller légèrement la farine de petit mil

Ajouter à cette farine du lait, du sucre, des gingembres, un peu de poivre, une pincée de sel, un peu d'eau.

Bien malaxer pour obtenir une pâte homogène et épaisse

Faire des petits morceaux et faire sécher dans un petit séchoir

En matière de fabrication du **savon peul**, il y a deux procédés selon que l'on dispose de la potasse.

Techniques de fabrication du savon le fabricant ne disposant prédisposant déjà de la potasse

Porter à ébullition l'huile de beurre

Ajouter la potasse réduite en poudre

Laisser le mélange pendant 3 à 4h sur le feu vif Tout en réduisant le feu progressivement lorsque tout commence à se prendre en pâte

Refroidir à température ambiante

Modeler en boule ronde en y aspergeant un peu d'eau

Techniques de fabrication du savon, le fabricant ne disposant pas de la potasse

Brûler les chaumes (tiges de petit mil ou de sorgho)

Récupérer la cendre

Pré garnir le fond du récipient perforé de morceaux de bois et de paille

Rendre la cendre compacte dans ce récipient perforé

Poser ce filtre sur un autre récipient

Mouiller la cendre compactée et laisser reposer quelques instants

Verser beaucoup d'eau sur la cendre compactée et laisser filtrer

Récupérer le liquide issu du filtrage (eau de potasse) et le faire bouillir jusqu'à réduction à 50% du volume initial

Ajouter l'huile de beurre dans ce volume

Cuire le mélange sur le feu vif jusqu'à assèchement (mais réduire le feu en fin de cuisson)

Refroidir à température ambiante

Modeler en boules (en aspergeant de très peu d'eau)